



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/02/14

Reçu en Préfecture le : 28/02/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 février 2014  
D-2014/158**

***Aujourd'hui 24 février 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN à partir de 19h10) Interruption de séance de 17h00 à 17h20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Joël SOLARI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Parc aux Angéliques. Tranches conditionnelles  
4, 5 et 6. Avenants aux marchés M100240,  
M100241 et M100242. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet d'aménagement du Parc aux Angéliques se caractérise comme un vaste parc urbain de 40 hectares, s'étendant sur l'ensemble des berges de la rive droite de la Garonne.

En 2010, un appel d'offres a été lancé pour l'aménagement d'une première séquence de 8 hectares au niveau du Quai de Queyries, en aval du Pont de Pierre.

Cette première séquence a nécessité un découpage par tranches opérationnelles et distinctes (soit une tranche ferme et sept tranches conditionnelles), afin de répondre à un budget annuel d'un million d'euros. Chacune de ces tranches a été affermie selon un échancier défini dans le cadre de l'appel d'offre.

A ce jour nous sommes actuellement en cours d'aménagement de la tranche conditionnelle 3, et la tranche conditionnelle 7 est en cours de finition. Enfin, l'affermissement de la tranche conditionnelle 4 devrait intervenir au cours du mois de mars 2014.

Cependant, il est aujourd'hui nécessaire de revoir cette programmation qui ne tient pas compte des aléas rencontrés depuis le lancement du marché en 2010, et en particulier des difficultés rencontrées sur le devenir d'une parcelle occupée par une entreprise placée en sauvegarde judiciaire (tranches conditionnelles 4, 5 et 6).

C'est pourquoi, et afin que les prestataires restent engagés sur les marchés en cours, il convient de décaler le délai d'affermissement suivant les modalités présentées ci-après :

- la tranche conditionnelle 4 au plus tard en décembre 2015,
- la tranche conditionnelle 5 en décembre 2016,
- la tranche conditionnelle 6 en décembre 2017.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants correspondants aux marchés cités, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 février 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**



**MAIRIE DE BORDEAUX  
D.G.S.T.**



**DIRECTION DES PARCS, DES  
JARDINS ET DES RIVES**  
ATELIER DU PAYSAGE URBAIN

Conception  
Paysagère

**PARC AUX ANGLIQUES**

**Séquence Queyries**

<b>Date:</b> 04/01/2014	<b>Echelle:</b> 1/2000	<b>N° du Plan:</b>	<b>APR APD EXE VISA</b>
<b>Commande:</b>	Viel par le paysagiste Conception Paysagère	Viel par le Directeur Adjoint des Parcs, Jardins et des Rives	Viel par le Directeur Adjoint des Services Techniques
<b>Etat:</b>			
<b>De:</b>	M. Labeyrie	E. Pezans	G. Wicart
<b>De:</b>	Nature de la modification		Modifié par
<b>Observations:</b>			

